

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la sàrl dissoute:
Sonig S.à r.l. en liquidation, Nyon
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraor-
dinaire
3.

Date de la décision: 04.02.2008
4.

Echéance de préavis des créances: **28.03.2008**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Sonig S.à r.l. en liquidation, c/o Hervé Crausaz, Rue du
Borgeaud 1b, 1196 Gland
6.

*Indication: Il est instamment demandé aux créanciers
de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer
leurs prétentions.*
7.

Remarques: Conformément aux articles 745 al. 3 et 823
CO, la société se réserve le droit de procéder à une réparti-
tion anticipée des actifs.

Me Pierre CROT, notaire
1260 Nyon

(04361112)